

## **APRIL GROUP**

**Société anonyme à Conseil d'administration  
au capital de 16.349.794EUROS  
Siège social : LYON 3ème - 83-85, boulevard Vivier Merle  
377 994 553 R.C.S. Lyon**

### **ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 AVRIL 2009**

#### **MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES ET DU DOCUMENT DE REFERENCE 2008**

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

Jeudi 23 avril 2009 à 11h00  
A l'Aprilium  
114 boulevard vivier-Merle – 69003 LYON

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 18 mars 2009 et l'avis de convocation sera publié dans un journal d'annonces légales (Le Tout Lyon) du 28 mars 2008.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société.

Le document de référence 2008 qui intègre le rapport financier annuel, le montant des honoraires des commissaires aux comptes et les rapports sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise du président du conseil et des commissaires aux comptes est mis en ligne sur le site de l'AMF ([www.amf-France.org](http://www.amf-France.org)) et de la société [www.aprilgroup.com](http://www.aprilgroup.com). Il est également tenu à disposition au siège social et auprès de Kaélia, organisme chargé du service financier de la société.

#### Contacts :

Kaélia – 04 72 00 35 80